



« Ré-enchantons la ville ! » L'Art dans la ville vecteur d'émotions et de lien social
« Prix Bâtiment Bas Carbone » & « Prix Grand Public » aux Pyramides d'Argent 2018 (F.P.I)



OASIS PARC
EX-CLINIQUE SAINT
VINCENT-DE-PAUL
Résidence étudiante
[Lyon 8^{ème} - 69]


ATELIER ROCHE
ARCHITECTES & URBANISTES ASSOCIÉS

OASIS PARC EX-CLINIQUE SAINT-VINCENT- DE-PAUL

[Lyon 8^{ème} - 69]

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Maîtrise d'ouvrage : Vinci Immobilier

Programme :

Résidence étudiante
de 90 logements soit 116 lits

Mission : Conception et suivi architectural

SDP : 2 722 m²

Montant de l'opération : 3,7 M€

Type de financement : Privé

Type de contrat : Privé

Livraison : 2019

INTERVENANTS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte :

Atelier Thierry Roche & Associés

Économiste : Iliade

BET Fluides : Nerco

BET Structure : Cerbeton

BET VRD : SIAF Ingénierie

BET QEB : Iliade

BET Biodiversité : Écosphère

Paysagiste : MRP

Géomètre : Agate

Bureau de contrôle : Veritas



COMMENTAIRE

La résidence étudiante s'inscrit dans un projet plus global : Oasis Parc. Il prend vie sur le site d'une clinique privée datant du 19^{ème} siècle et bénéficie d'un immense parc arboré. L'ensemble illustre notre démarche « Ré-enchantons la Ville » ; l'Atelier étant l'urbaniste en charge de l'aménagement de ce nouvel éco-quartier. Plusieurs principes valorisent cette approche : tisser des liens entre différentes populations d'habitants (étudiants, personnes âgées, familles...), concilier ville et nature, instaurer des processus participatifs pour impliquer chacun dans la construction de son cadre de vie, imaginer de nouvelles formes de développement plus économes en énergie, plus solidaires et plus collaboratives pour répondre dès à présent aux enjeux environnementaux de demain.

S'agissant de la résidence étudiante, elle est implantée en retrait de la rue de Montagny : une visibilité est ainsi permise pour les balcons situés à l'angle Sud-Ouest du bâtiment de logements en locatif social. Ce retrait amène aussi la possibilité de délimiter le trottoir par une clôture végétale. L'accès s'effectue depuis la rue de Montagny via un porche offrant une percée visuelle sur le parc arboré. Les locaux vélos et ordures ménagères sont également desservis par cette entrée.

Pour l'homogénéité du projet, le local à vélos est équipé de la même tôle perforée que l'immeuble de logements en locatif social. Côté rue de Montagny, le RDC est composé de locaux communs tous vitrés. L'attique a été pensée en cinq volumes disposés en quinconce et abritant des colocations en duplex. Grâce à leurs volumétries, des terrasses privées sont créées pour chacun d'eux avec dalettes sur plots et espaces végétalisés.

CERTIFICATION ET RÉFÉRENTIEL

- NF Habitat version 2.1
- Référentiel Grand Lyon Ville et Quartier Durable 2011



PRIX

Prix du Bâtiment Bas Carbone et Prix du Grand Public lors du concours des Pyramides d'Argent 2018 par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France.



**ENTREPRENEURS
D'AVENIR**

Atelier Thierry Roche & Associés

Siège : 91 bis avenue de la République - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

Agence de Saint-Priest : Cité de l'Environnement - 355 allée Jacques Monod - 69800 Saint-Priest

04 78 34 02 56 / atelier@atelierthierryroche.fr / www.atelierthierryroche.fr